102e ANNEE
MAI 2008
N° 5

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

WERY Auguste 1976-2953
Lijsterbessenlaan, 24
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : M. A. NOOTENS
place Terdelt 2, Bte 20
1030 Bruxelles.
Tél. 02 242 41 45

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. **000-0147212-63** CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 02 242 41 45 - Alex NOOTENS
Site : http:// pegase-activites.skynetblogs.be

COTISATION : **€ 14,00**
Jeunes (moins de 31 ans) : **€ 7,50**
Jeunes (moins de 17 ans) : **€ 1,00** (sans envoi de programme)

ASSURANCE FACULTATIVE : **€ 1,50** - pédestre
€ 2,00 - pédestre/cycliste

Les articles n'engagent que leurs auteurs

ATTENTION !! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du lundi 5 mai au cours de laquelle aura lieu la projection des dias de Jean-Marie VAN HANDENHOVE, sujet : **"La Turquie"**.

18 - Beaux sites et rivières jolies. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN. Tél. 02 215 77 70.

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 5 MAI A 20 HEURES

Réunion dès 20 heures à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 (place des Barricades) à Bruxelles. Tél. 02 218 01 87.

L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 3 mars ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscription à la balade du 18 mai ;
4. Divers ;
5. Projection des dias de Jean-Marie VAN HANDENHOVE, sujet : **"La Turquie"**.

Le Comité se réunira le **jeudi 8 mai** à 20h30 chez L. & L. VANDERMEIREN, place Terdelt 2 à 1030 Bruxelles.

La réunion des **pilotes pédestres dominicaux** aura lieu le **jeudi 15 mai** à **14h** chez Luc VANDERMEIREN, place Terdelt 2, 1030 Bruxelles. Tél. 02 215 77 70.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE MAI

Responsable : Micheline BROIER, Avenue des Gerfauts 8, Bte 14, 1170 Bruxelles.
Tél. 02 660 95 23. Courriel : michebroier@tele2allin.be

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants, surtout le jeudi.

La réunion du **dimanche** a lieu à **10h** et le départ à **10h15** précises, sauf mention spéciale. Durée de la promenade ± 2h30 le matin et 3h l'après-midi, après le pique-nique.

La réunion du **jeudi** a lieu à **14h** et le départ à **14h15** précises.
Le pilote responsable pour les jeudis est **Marc Decorte**, tél. 02 215 14 07 ou **GSM 0476 316 411.**
En cas de fortes pluies, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

ATTENTION : nouvelle disposition pour la saison 2008 : vu l'augmentation des carburants, il est conseillé de prévenir le pilote de sa présence la veille de la balade et pour être averti de tout changement de dernière minute. Merci d'avance.

Jeudi 1er - Réunion Drève du Rouge Cloître à **Auderghem**.
Pilote : Marc ou John (02 347 29 97).

Dimanche 4 - Réunion à l'église d'**Eppegem**. P.N. **Eppegem**.
Pilote : Micheline Broier (02 660 95 23).

Jeudi 8 - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**.
Pilote : Marc ou John (02 347 29 97).

Dimanche 11 - Réunion à l'église de **Beersel** (E19 sortie 19 Beersel-Lot). P.N. à **Halle** Taverne «'t Kriekske» (ne pas prendre de pique-nique mais profiter de la P.R. variée). Pilote : Françoise Reul (02 771 39 74).

Jeudi 15 - Réunion au 1er parking de la Drève de Lorraine à **Uccle**.
Pilote : Marc ou John (02 347 29 97).

Dimanche 18 - Réunion à la Grand'Place de **Grammont** (derrière l'église). P.N. à **St-Martens-Lierde** café «KARTUIZER». P.R.P.
Pilote : Etienne Stas (09 230 62 40).

Jeudi 22 - Réunion Drève du Rouge Cloître à **Auderghem**.
Pilote : Marc ou John (02 347 29 97).

Dimanche 25 - Réunion à l'église de **Groot-Bijgaarden**. P.N. **Asse** sur le Vieux Marché «Hopmarkt». P.R.P. Pilote : Maggy Noben (02 731 71 84).

Jeudi 29 - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**.
Pilote : Marc ou John (02 347 29 97).

NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES DE MAI

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2, Bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

Allure de marche

L = **L**ente : moins de 3,5 km/heure **M** = **M**oyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = **S**outenue : de 4 à 4,5 km/h **R** = **R**apide : plus de 4,5 km/h.
Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté.

Je 1er - **22 km - M + S - Patrick VERMEULEN (02 250 07 22 jours et heures scolaires)** - Réunion gare Centrale à 8h25. Départ en train à 8h39 pour Braine-l'Alleud (Key card valable pour l'aller et le retour) où bus 115A à 10h03 pour Braine-le-Château. Arrivée à 10h19. Bois de Hal, Ferme de Hamme, Culot, les Sept Fontaines, Herisemmolen (PN), Tourneppe, château de Beersel, Dwersbos, Kleetbos, halte Holleken. Retour en train (toutes les heures 30).

Ve 2 - **Journée "détente" au domaine de Plankendaal** - (voir bulletin d'avril).

4 - **Arbres remarquables de Belgique (17ème étape) : Le gros chêne et le chêne Brichet de la forêt de Meerdael.**
23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h) - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 8h01 pour Archennes via Louvain. Arrivée à 8h53. Bois de la Hocaille, Bossut-Gottechain, Ferme Grand-Royal, château La Fresnaye, Fond des Loups, Chapelle Gosin, Grand Champ, Ferme de Gérardmont, Tourinnes-la-Grosse (PN), Ferme d'Udekem, chapelle St-Corneille, Champ de Renisart, Dikke Eik, Kromme Dreef, Herculessalon, Weert-St-Georges. Retour en bus 844 toutes les heures 24 vers Herrmann-Debroux ou bien train à l'heure 15 via Louvain ou à l'heure 45 via Ottignies.
19 km - M - Patrick VERMEULEN - Même région, même PN.

11 - **Le lac de Bütgenbach - 16 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h01 pour Verviers où bus 390 à 9h45 pour Wirtzfeld. Arrivée à 10h45. Lac et barrage de Bütgenbach, Nidrum (PN), Nidrumer Heck, Weywertzer Heck, Schwarger Hügel, Sourbrodt gare. Retour en bus pour Verviers et train pour Bruxelles.

L12- Départ à 9h30 du terminus du tram 44 à Tervuren. Promenade de 18 km dans la Forêt de Soignes et le parc de Tervuren. PN à Notre-Dame-au-Bois. Pilote à désigner sur place.

18 - **Beaux sites et rivières jolies (5ème étape)** - **La Lienne supérieure** - Réunion gare Centrale devant la Galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Courtil, hameau de Bovigny.
24 km - M + S - Patrick VERMEULEN (02 250 07 22 jours et heures scolaires) - Les Trois Croix, Langlire, Otré, Hébronval (PN et PR possible), Verleumont, Les Longs Sarts, Fond de Coyé, Lierneux.
19 km - M - Luc VANDERMEIREN - Même région, même PN.
6 km - L - Pilote à désigner sur place - Promenade dans la région.
Inscription pour le car chez Luc VANDERMEIREN au 02 215 77 70.

25 - **25 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52)** - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 8h00 pour Gand-St-Pierre où train pour La Panne à 8h52. Arrivée à 10h01. Ghyvelde, Zuydcoote-Pont (PN), Bray-Dunes (plage), La Panne (gare). Retour en train.
20 km - M - Agnès VAN AVERMAET (02 732 12 93) - Même région, même PN.

1/6 - **Arbres remarquables de Belgique (18e étape)** : **Le sapin du Caucase dans le parc du Mory**.
24 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h) - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 8h01 pour Liège-Guillemins où train pour Esneux à 9h07. Arrivée à 9h26. Parc du Mory, Bois d'Esneux, Bois d'Anthines, Bois de Halleux, Petit Sart, Poulseur (PN), Gros Bois, Mont, Ferme du Raideux, Bois de Comblain, Comblain Fairon, Comblain-la-Tour. Retour en train.
- **19 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Même région, même PN.

RANDO PLUS - MOIS DE MAI

Roland (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42) et Chantal (02 384 75 69) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.
Site Internet : http://www.randoplus.be - Courriel : chantal.tellier@randoplus.be

POUR TOUTES LES BALADES : il est toujours préférable de contacter le pilote pour prévenir de sa présence et être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Du jeudi 1er au dimanche 4 : **Prague et environs** - Guides : Alexandra et Coen.
Complet - Infos sur le site.

Du jeudi 1er au dimanche 4 (w.e. d'Ascension et 1er mai) : Bienvenue chez les Chtyclistes ! Randonnées chtyclos faciles, 4 jours en pays chti et autres (bref, le noowrrr), que du plat pays ! Logements en Auberges de Jeunesse ou petits hôtels, donc peu de bagages. Baraques à frites. Etapes de 50-60 km relax !
Départ en train vers Poperinge, pays du houblon ! Retour de La Panne après petit crochet par St Omer et (comme de coutume) à Bergues, charmante ville de tournage du film de Danny Boon. Visite du bureau de poste et du beffroi, arrêt facultatif chez Momo. Retour vers La Panne ou Ypres.
Inscriptions chez Thierry Laplanche (02 281 03 87 ou 0472 35 89 56 ou Thierry.Laplanche@Randoplus.be). Attention, **avant le 26 avril**, s'adresser à Patrick Bairin, Thierry étant sur les routes siciliennes.
Date limite d'inschcripchion : le mercredi 30 avril.

Du samedi 10 au lundi 12 (w.e. de Pentesanscôte) : Recyclage : Limbourgs (B & PB) avec Thierry. Nouvelle vélocée en perspective ! Le Limbourg belgo-hollandais ! Nous parcourrons une infime partie des innombrables LF et autres knooppunten de ces régions aux beautés insoupçonnées. A la portée de tous les mollets. Kilométrage coûle ! Logements en AJ. Inscriptions chez Thierry (**avant le 26 avril >>>** Patrick Bairin).

Dimanche 18 mai : **Randonnée ornithologique en Brabant flamand** : Michel Janssens (0494 13 12 34) vous emmènera pour une randonnée ornithologique de ± 20 km en Brabant flamand au nord de Bruxelles. Notre progression sera fonction de nos observations auditives et visuelles de la gent ailée à plumes. S'équiper d'une paire de jumelles ne serait pas saugrenu. Partant de Laeken, nous traverserons Jette, Asse, Wemmel et Strombeek pour revenir à Laeken. Etangs, marais, ruisseaux, bois, champs et prairies seront au menu, de quoi voir et/ou entendre un bel éventail d'espèces.
Rendez-vous à 8h à la sortie gauche de la station de métro STUYVENBERGH. Départ à 8h15. Retour via la station de métro Roi Baudouin.

Dimanche 25 mai : **Les Dunes** : Patrick BAIRIN (0476 66 85 74) pilotera une randonnée pédestre de ± 28 km. De La Panne, nous nous rendrons vers le domaine de Cobourg (malheureusement inaccessible le dimanche) pour pénétrer en France via la Dune Fossile. De Ghuyvelde, nous nous rendrons à Zuydcoote pour rejoindre les Dunes Marchand et de là gagner la Dune Dewulf via la Ferme du Nord et resdescendre vers l'Hôpital Maritime, revenir dans les Dunes Marchand. Nous arriverons à Bray-Dunes Plage et les Dunes du Perroquet avant de retourner vers la gare de La Panne via les Dunes du Westhoek. En cas de beau temps, n'hésitez pas à emporter votre maillot et un essuie de bain. Attention : sur le haut de la plage beaucoup de tessons de bouteilles et autres morceaux de verre de-ci de-là. Mieux vaut garder des chaussures souples pour marcher sur la plage ou dans l'eau.
Rendez-vous à 7h45 à la gare Centrale. Départ à 08h00 pour La Panne (direction Ostende) via Gand-St-Pierre. Arrivée à 10h01. Retour toutes les heures '59 (2 heures de trajet).

POLYRANDO - MOIS DE MAI

La section accueille les membres de 18 à 45 ans.
Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33).
Courriel : bernard@polyrando.org - Site web : http://www.polyrando.org

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE MAI

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

N.B. : PRP = petite restauration possible.
Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.
L - M - S - R = allure de marche. Voir en tête des excursions pédestres du dimanche.

7 - **12 km - L - Jean Paulis (02 466 32 31)** - Départ à 11h de Schepdaal Musée du tram (bus 128 à 10h15 gare du Nord Perron 3, 10h23 rue des Halles, 10h31 gare de l'Ouest, 10h37 à Prince de Liège, 10h53 à Schepdaal centrum). PN à Ternat à la taverne Windsor, Marktplaats, 11 (0474 32 43 84).

- **18 km - M - André JONAS (02 425 43 39)** - Départ à 10h15 de la gare de Jette (tram 19, bus 53 ou bien trams 81 et 94, bus 88 au cimetière de Jette, puis 5 minutes à pied). PN à Wemmel au café Fame X, Dries 100 (02 454 52 25).

- **20 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52)** - **Circuit dans Aix-la-Chapelle** - Réunion gare Centrale à 8h10. Départ en train à 8h28 pour Liège-Guillemins où à 9h34 train pour Hergenrath. Arrivée à 10h16. Aachener Wald, Aux Trois Bornes (PN), Aachen (Dom) - circuit d'une heure. Retour en bus TEC 14 pour Eupen où train pour Bruxelles.

14 - **12 km - L - Renée Van Reeth (02 673 33 53)** - Départ à 10h30 de la Drève du Comte à Boitsfort (tram 94, arrêt Coccinelles) - RV au parking à 100 m dans la drève. PN à Hoeilaart à la taverne Molenvijver, Koldamstraat (0476 98 21 77).

- **18 km - M - Maria HUMMEL (02 411 56 74)** - Départ à 10h30 de l'ancienne maison communale de Tourneppe (Dworp) (bus 153 à 10h02 à Uccle Calevoet, 10h21 à Dworp Sportschuur). PN à Braine-le-Château, café La Couronne Grand' Place (02 366 94 67).

- **25 km - M - Guy WAUTERS (02 241 48 72)** - Réunion gare Centrale à 7h20. Départ en train à 7h37 (Schuman à 7h50) pour Marbehan où à 10h11 bus TEC 22 pour Rossignol. Arrivée à 10h17. Suxy, Chiny (PN), La Cuisine, Florenville. Retour en train pour Bruxelles via Libramont.

21 - **12 km - L - Bernard van der Linden (02 376 69 59)** - Départ à 10h50 de Groenendael-Laiterie (10h48 Groenendael-gare pour les automobilistes) (bus 366 à 10h29 avenue du Général de Gaulle, 10h32 Abbaye de la Cambre (trams 23, 24, 94), 10h42 à Boitsfort-Etangs, Groenendael-Laiterie à 10h48). PN à La Hulpe, chez Diogène, ch. de Bruxelles 19 (02 653 97 89). PRP.

- **18 km - M - Paule De Smecht (02 524 35 65)** - Départ à 10h15 du Point d'Arrêt Non Gardé (PANG) d'Archennes (train à 9h20 à Schuman pour Ottignies où à 9h50 train pour Archennes, arrivée à 10h07). PN au Centre équestre La Néthen, chemin de Savenel à Néthen (010 86 69 76).

- **25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34)** - Réunion gare Centrale à 8h20. Départ en train à 8h37 (Schuman 8h50) pour Ciney où train à 10h10 pour Haversin. Arrivée à 10h22. Sinsin, Hogne (PN), Humain, Marloie. Retour en train.

28 - **12 km - L - René Speybrouck (02 460 65 93)** - Départ à 11h05 de l'entrée du Jardin Botanique à Meise (bus 251 à 10h30 gare du Nord, 10h37 à Ribaucourt, 10h46 à Bockstael SNCB, 10h55 à Madelon, 11h à Meise Bouchout Kasteel). PN à Wemmel au café Sporthal, Dijk 34 (0498 83 92 27). PRP.

- **18 km - M - Jean PAULIS (02 466 32 31)** - Départ à 10h de la place Winderickx à Alsemberg (terminus du bus 137 : Aumale 9h06, gare du Midi 9h12, Porte de Hal 9h17, Bascule 9h29, Alsemberg 9h54). PN à Wauthier-Braine, café l'Olivier, Grand'Place 6 (02 390 94 23 ou 0477 17 85 09).

- **25 km - S - Jacqueline HUART (02 351 61 48)** - Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h04 pour Charleroi où à 9h05 bus TEC 109a pour Beaumont. Arrivée Beaumont "Athénée" à 9h44. Vergnies (PN intégral), Cerfontaine. Retour en bus 132a pour Walcourt où train pour Bruxelles via Charleroi-Sud.

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE MAI

Responsable : Raymond GROLLET, avenue I. Geyskens 108, 1160 Bruxelles.
Tél. 02 672 37 14.
http://cerclepegase.skynetblogs.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : M. Promenades circulaires d'environ 10 km.

3 - **Robertine CLARK** - Réunion à Herrmann-Debroux - côté Delhaize (Métro 1 A, bus 41 et 42, tram 94).

10 - **Raymond GROLLET** - Réunion à Auderghem, Trois Couleurs (avenue Isidore Gérard, tram 44).

17 - **Mina GOLDFINGER** - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 17 et 95).

24 - **Michèle AERTSENS** - Réunion au Fort-Jaco (terminus tram 92).

31 - **Mary Mc NICOLAS** - Réunion au Théâtre de Poche (chemin du Gymnase, bois de la Cambre, tram 23 ou 24, bus 38, arrêt Longchamp).

ECHOS

Projection : La Turquie
D'Istanbul à Antioche nous visiterons la Turquie en partant de l'antique Byzance pour ensuite nous diriger vers la capitale Ankara qui abrite le mausolée de Mustafa Kemal Ataturk, le fondateur de la Turquie moderne. Puis ce sera la traversée de la Cappadoce où la pluie et le vent ont sculpté ici un paysage de canyons, le plateau anatolien s'est hérissé de masses rocheuses aux formes étranges et tourmentées, paysage irréel de pyramides et de cônes naturels. Nous irons également visiter le sanctuaire d'Antiochos Ier au sommet du Nemrut Dag. Nous terminerons enfin par la cité d'Antioche près de la Syrie et les rives de la côte turquoise.

Un week-end mouvementé
La traversée de la Belgique en compagnie du GR 5 s'est terminée fin mars lors d'un w.e. prolongé avec logement à Wirtzfeld dans un hôtel fort accueillant.
Ce devait déjà être le printemps et pourtant, c'est dans la neige que nous avons parcouru la Fagne de Malchamps. Pour quelques-uns, c'était une première et certaines, éblouies sans doute par le soleil et la neige, prirent une bouche d'incendie pour un renard. Et pourtant, ça bougeait !
La fonte des neiges aidant, nous pataugeâmes à qui mieux mieux le 2ème jour. Le chemin, un instant transformé en étang, ne fut franchi qu'à l'aide d'un tronc d'arbre bienvenu sur lequel chacun put exercer ses talents d'équilibriste. Malgré des chemins toujours boueux, la 3ème journée fut moins mouvementée avec un PN grand confort à Burg-Reuland (ah ! ces tartes) où d'aucuns découvraient son impressionnant château.
Le dernier jour, c'est tout à loisir que nous avons pu admirer la vallée de l'Our où emportés par notre élan nous avons piqué une tête au Grand-Duché avec PN dans un camping où, grâce à son habileté, Philippe put entrer avec son car. Retour en Belgique, à Oberhausen, pour savourer la truite et demi promise et ... arrosée.
Ambiance et bonne humeur au programme, c'est ainsi que se terminait ce w.e. digne des annales de Pégase.

La journaliste de service.

Les arbres remarquables
Le Gros Chêne et le chêne Brichet de la forêt de Meerdael

Chêne très connu situé dans la forêt domaniale de Meerdael, a toujours été une station pour les pèlerins qui à travers champs et forêts, se rendaient à pied à la chapelle de Saint-Corneille à Hamme-Mille.
Pas loin du gros chêne, on trouve le chêne Brichet, du nom d'un ancien directeur général de l'Administration des Eaux et Forêts. Le bois domanial de Heverlée et la forêt de Meerdael ont été classés comme site par A.R. du 13.9.1971.

Beaux sites et rivières jolies - La Lienne supérieure

Lierneux - L'église Saint-André, dont le bulbe élégant domine les environs, est une construction romane (une chapelle est déjà mentionnée en 670). Elle abrite la châsse de saint Symètre (12e siècle).
A proximité de l'église, le château Huart, aux allures de grosse ferme-château, est une ancienne habitation fortifiée.
En grimpant derrière le pittoresque clocher de Saint-André, on embrasse d'un coup d'oeil la splendide vallée de la Lienne et son tendre panorama des collines, des prés et

des champs légèrement ondulés qui s'étendent à perte de vue et font tout le charme de ce pays paisible.
Au bord des chemins, les chapelles succèdent aux arbres et aux pierres remarquables comme le hêtre du berger, l'arbre Bayard, ou encore la pierre du Diable, peut-être un ancien dolmen.
La réserve naturelle des Prés de la Lienne, à proximité du hameau de Hierot, constitue un site naturel de grande valeur. On y rencontre une flore et une faune d'une très grande richesse.

Petite histoire de l'arbalète

L'arbalète est née chez les Mongols, en 1000 av. J.-C. Chez les Romains, on l'appelle "scorpion". Elle fut ensuite adoptée par les Arabes. En France, sous Louis le Gros (1108-1137), elle est perfectionnée. Le pape Innocent III, au concile de Latran en 1139, en interdit l'usage dans les guerres entre chrétiens, tant l'arbalète est redoutable. Les arbalétriers composèrent les milices communales, jusqu'à la création des armées permanentes et l'invention des armes à feu.
Les guildes d'arbalétriers de Saint-Georges et de Saint-Sébastien accompagnèrent les comtes de Flandre dans leurs expéditions, jusqu'à Charles le Téméraire. Charles V le Sage réorganisa les confréries pour le jeu de l'arbalète.
Son ordonnance du 3 avril 1369 défendait tout jeu susceptible de détourner les jeunes gens des activités guerrières : jeux de dés, d'échecs, de dames et de trictrac, jeux de paume et de crosses étaient interdits. *Le trait d'arc ou d'arbalestre* est alors privilégié. Les arbalétriers se voient dotés de privilèges substantiels, comparables à ceux des archers. L'arbalétrier est exempté de guet et de garde. Il touche un salaire et une retraite. Les privilèges accordés à la confrérie des Arbalétriers de Douai le 18 septembre 1487 les dispensent de se rendre à la guerre à condition qu'ils fassent le guet comme les autres sujets. S'il arrivait que l'un d'eux, en s'entraînant, tue ou blesse quelqu'un, l'arbalétrier responsable ne serait ni *"travaillé"*, ni *molesté"*. En outre, chacun d'eux touchait cent sous par an, de *"notre monnaie de Flandres"*.
En 1393, le duc de Bourgogne leur avait déjà accordé le port du couteau dans la ville de Douai, à condition qu'ils ne déclenchent aucune rixe. Quant aux arbalétriers de Lille, ils bénéficiaient à la même époque de la même exemption judiciaire au cas où ils blesseraient ou tueraient quelqu'un dans leurs jeux.

L'héritage des guildes

Jadis, elles accompagnaient les comtes de Flandre dans leurs expéditions et défendaient les villes. Les guildes d'arbalétriers existent toujours dans le Nord-Pas-de-Calais. L'arbalète est devenue un objet de passion et une attraction pour les jours de fête.

"Gare !" Placé sur le pas de tir, à environ trente mètres de la cible, le tireur arme son arbalète. *"Belle !"* répond le sergent de tir quand la voie est libre. L'arbalétrier cale son coude sur le coussinet placé à gauche de la ceinture. Il bascule l'arme sur son épaule. Grâce au viseur et à la marque sur la flèche, il vise l'"étaque", le centre de la cible. Le balancier permet au tireur de répartir les quinze kilos de son arme. La flèche part lorsque l'équilibre est atteint. Un bruit sec. *"On tire toujours avec la même flèche, ou de corde, le tir est différent..."* L'arbalète est un objet très personnel. Son propriétaire est le seul à même de la réparer, de la régler, de changer la corde.

Serment, guilde et confrérie
Kermesse, fête religieuse, ducasses sont autant d'occasions pour les arbalétriers, de se mesurer. Deux fêtes cependant regroupent à coup sûr toute la société. Le règlement de la Société de la grosse arbalète, à Seclin, précisait déjà en 1714 : *"Le jour de la fête de saint Georges, 23 avril, chaque sociétaire était tenu, sous peine d'amende, d'assister à la messe chantée solennellement et aussi d'aller encore le même jour à Templemars pour servir le dit saint Georges. De même, le jour du tir de l'oiseau, chaque confrère était également tenu d'aller encore à la messe puis de se rendre au marais pour y tirer*

l'oiseau de la perche..." Le nom de "serment" vient du cérémonial qui permet l'intronisation de nouveaux membres. Autrefois, l'arbalétrier servait le seigneur à qui il avait prêté "serment" de fidélité. Lorsque les arbalétriers se placèrent sous la protection de saint Georges, ils prirent le nom de confrères.
"Confrérie", cela sonnait plus religieux que "guilde".

Le roi devient empereur
Chaque société compte un roi, un connétable, un capitaine et un porte-drapeau. Est sacré roi, une fois l'an, le tireur le plus habile, celui qui abat le papegai (le perroquet), l'oiseau de carton ou de bois perché tout en haut du mât, pendant le tir que les Tourquennois appelaient le tir "à l'oyselet". Le roi reçoit un "couvert d'argent", un plat d'étain où l'on a gravé son nom et la date de l'obtention du titre. Pendant le tir du roi, les mères, les sœurs et les filles s'exerçaient jadis au trou-madame pour désigner une reine. Le titre de roi est remis en jeu tous les ans. Le plus habile des rois peut espéré être un jour sacré empereur. Le règlement de la Société de la grosse arbalète, à Seclin, laisse entendre que l'empereur jouit d'un statut fort enviable : *"A titre d'encouragement à l'exercice du jeu de l'arbalète, l'empereur de ce genre de société, c'est-à-dire le sociétaire qui abattait l'oiseau trois fois consécutives, obtenait quelques exemptions d'impôts."*

Une vieille dame
L'aire actuelle de l'utilisation de l'arbalète traditionnelle couvre la région Nord-Pas-de-Calais, la Belgique et les Pays-Bas, c'est-à-dire les 17 provinces de l'empereur Charles-Quint. Dans notre région, la confrérie des arbalétriers de Saint-Georges de Bergues est connue avant même 1400. A cette date, elle donna un grand concours de tir. La confrérie d'Ypres l'emporta. L'année 1497 fut celle de la revanche pour Bergues, qui gagna le second prix lors de la fête du tir à l'arbalète organisée par la ville de Gand. Les arbalétriers lillois se distinguent à leur tour à Tournai en 1455 par... un prix d'élégance, des aiguières d'argent qui devaient récompenser les sociétés les mieux vêtues ! Quant à la confrérie du Noble Chevalier de Saint-Georges de Dunkerque, elle fournit en 1393 au duc de Bourgogne et comte de Flandre et d'Artois Philippe le Hardi, un détachement d'une trentaine d'arbalétriers pour la garde de son camp établi à Cassel. Les arbalétriers étaient d'abord des mercenaires qui allaient de ville en ville et annonçaient leur arrivée à l'aide de grands tambours.

Au siècle dernier
Plus proches de nous dans le temps, les sociétés de Vieux-Berquin et de Bailleul s'accusent l'une l'autre de tricheries. Jusqu'en 1914, les arbalétriers de Saint-Jean-Cappel vont tirer sur les ailes du moulin du Mont-Noir le jour de la kermesse. On s'y rend en cortège et les enfants qui portent les armes sont récompensés d'un sou et d'un verre de bière. D'une manière générale et jusqu'en 1914, rares étaient les villages sans guildes ni sociétés. Après la Première Guerre mondiale, le fusil et la carabine remplacèrent largement l'arbalète dans les jeux d'adresse et les séances d'entraînement. Aujourd'hui, des tournois sont de nouveau régulièrement organisés, réunissant guildes françaises et belges.

Une tradition qui se perpétue
A Bousbecque, les membres de la guilde, fondée en 1715, utilisent aujourd'hui encore des armes du XVIIIe siècle. La confrérie de Saint-Georges à Bousbecque est sans doute la plus ancienne et la plus authentique de France. Ses armes sont de vraies pièces de musée. Elle fut établie par Messire Pierre François Ghislain le Vaillant, seigneur de Wadrepont, baron de Bousbecque. Son registre remonte à 1840. Dans la salle du pas de tir, les arbalétriers de Bousbecque ont installé une sculpture de *Saint-Georges terrassant le dragon datée de 1717*. Elle se trouvait autrefois dans la façade de l'ancien café Saint-Georges... Aujourd'hui, les arbalétriers de Bousbecque se reconnaissent à leur blouse blanche et à leur patte de lièvre. Il ne s'agit pas là d'un porte-bonheur, mais d'un petit balai pour enlever la terre qui se dépose sur le trait à chaque tir.
Il ne reste en Artois, dans le Pas-de-Calais, que deux sociétés de tir à l'arbalète ancienne. Ces deux sociétés, sises à Hesdin, perpétuent la tradition de la compagnie

d'arbalétriers reconnue en la bonne ville de Vieil-Hesdin en l'an 1424 par Philippe III, duc de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois. La plus ancienne s'appelle l'Hesdinoise et a pour saint patron saint Sébastien. Les passionnés d'aujourd'hui s'entraînent un dimanche par mois avec des armes à crosse centenaires, au café de la Revanche... La plus récente, la guilde des Arbalétriers d'Artois, utilise l'arme à balancier, ou flamande, ou la petite arbalète à crosse. Elle a choisi comme saint patron saint Georges. Les tireurs, vêtus d'un blazer bleu marine et d'une chemise blanche, se réunissent le premier lundi de chaque mois à Hesdin, près de la place d'Armes.

Une fédération des guildes

L'Union des arbalétriers de Saint-Amand, quant à elle, regroupe de petites sociétés, qui n'auraient probablement pas survécu séparées. La guilde de Saint-Amand est pourtant mentionnée dès le XIVe siècle. Elle formait une milice au service de l'abbé de Saint-Amand, qui avait pouvoirs de police et de justice. Si les archers faisaient la police à l'extérieur, les arbalétriers, plus fortunés, demeuraient au sein de l'abbaye. Aujourd'hui, les arbalétriers de Saint-Amand sont fiers de disposer de la plus belle salle de tir à l'arbalète de France pour s'entraîner à l'arbalète à balancier.

Caudry, Avesnes-les-Aubert et Quiévy, dans le Cambrésis, ont aussi leurs guildes, spécialisées dans l'arme à l'épaule, l'arbalète-flèche et l'arbalète au bloc. Elles tirent dans les cours des mairies et des cafés. Enfin, une jeune société est apparue à Cappelle-la-Grande en 1991 : la guilde du Crayhof ("la ferme du corbeau"). On y manie l'arme à balancier, le dimanche matin, dans la salle de tir d'une ancienne ferme fortifiée, ou l'arbalète à crosse.

La Convention française des guildes historiques de tir a vu le jour il y a peu dans le but de fédérer les guildes de la région.

L'étendard rouge de Godewaersvelde

Une anecdote prouve la vivacité de la tradition de l'arbalète dans la région. L'histoire commence en juillet 1977. Une touriste anglaise dépose à la mairie de Godewaersvelde un paquet, accompagné d'une lettre en français. L'auteur est un certain M. AK. Carsley, de Knutsford (Cheshire). *"Il se trouve dans cette ville une société des anciens combattants qui s'appelle "The Royal British Legion"*, raconte l'énigmatique correspondant. *Pendant la Première Guerre mondiale, un soldat a pris un drapeau de la ville de Godewaersvelde, mais, en 1918, il était lui-même fait prisonnier par un soldat anglais qui demeurait à Knutsford. Il y a quelques années, il a donné le drapeau au Royal British Legion qui veut le retourner à sa ville...".*

Dans le paquet se trouve un étendard rouge. Au centre, un saint Georges à cheval terrasse le dragon. En bas une inscription : Société Saint-Georges, Godewaersvelde. Le drapeau, daté de 1866, est en très mauvais état. Une plongée dans les archives départementales apporte une explication : la Saint-Georges était la société d'arbalétriers du mont des Cats. En 1977, l'étendard est remisé dans le grenier de la mairie de Godewaersvelde.

Tout le monde aurait pu l'oublier. Mais deux passionnés de culture flamande, Serge Soodts et Christian Mercier, en décident autrement. A partir d'arbalètes d'occasion, ils recréent la guilde disparue avec la Première Guerre mondiale. Ils tiennent compte d'un usage du XVIe siècle : quand deux guildes existent ou se succèdent sur un même territoire, la seconde est qualifiée de "nouvelle" ou de "grande". Le Grand Serment des arbalétriers de Saint-Georges (Aloude Guilde der Kruisboogschutters van Sint Joris) de Godewaersvelde est né en 1986. Suscitant les passions, l'arbalète a encore de beaux jours devant elle.

Extrait de Pays du Nord n° 39
Picardie - Nord - Pas-de-Calais - Belgique